

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 23 Septembre 1996
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Présents : 37 votants

Tous les Délégués

sauf : MM. ATZENHOFFER, RUSTENHOLZ (excusés), BABILON, DURAND-HEYMES représentés respectivement par les Délégués Suppléants MM. RAUSCHER, LIEHN, SCHERTZ et HOCH

MM. MEYER Ch., MEYER J.P., MEYER-KUHN (excusés), LOBSTEIN, WEISHAAR

N° 43/1996

OBJET :

APPROBATION DU CONTRAT D'OBJECTIFS 1996 - 2000 ET DU PROGRAMME D' ACTIONS 1995 - 1996 - 1997

M. LOGEL explique que le programme d'actions du Contrat d'Objectifs fait référence au Plan de Développement actualisé élaboré en 1994-1995 avec la Communauté de Communes de Pechelbronn.

Les actions présentées au Contrat d'Objectifs ont été élaborées lors des travaux des Commissions thématiques de la Communauté de Communes qui ont proposé de conduire les actions touristiques avec la Communauté de Communes du Pays de Pechelbronn.

Il précise que d'autres coopérations sont envisagées pour la mise en oeuvre de plusieurs actions et notamment avec la Ville de Haguenau et la Verbandsgemeinde Dahn.

Le Conseil Communautaire,

- Vu le Plan de Développement évalué et actualisé de la Vallée de la Sauer dont le territoire d'étude avait été élargi à la Communauté de Communes du Pays de Pechelbronn

- Vu le programme d'actions pour le Contrat d'Objectifs 1996 - 2000 retenu par les Commissions,

- Considérant les propositions des Commissions et du Bureau restreint de réaliser le Contrat d'Objectifs 1996 - 2000 en association avec la Communauté de Communes du Pays de Pechelbronn pour la partie touristique

. . .

- Considérant la proposition du Bureau de présenter ce Contrat d'Objectifs 1996 - 2000 à l'approbation du Conseil Communautaire

après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

. approuve le Contrat d'Objectifs 1996 - 2000 tel que défini par les Commissions et le Bureau

. décide de travailler, à ce titre, en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Pechelbronn pour les actions relevant du tourisme ;

. charge le Président de présenter ce Contrat d'Objectifs 1996 - 2000 auprès de l'Etat, de la Région et du Département et de solliciter les financements correspondants.

Vu le Programme d'Actions 1995 - 96 - 97 du Contrat d'Objectifs de la Vallée de la Sauer associée au Pays de Pechelbronn

Sur proposition du Bureau et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la programmation 1995 - 96 - 97 du Contrat d'Objectifs de la Vallée de la Sauer associée au Pays de Pechelbronn ;

. de collaborer, à ce titre, avec la Communauté de Communes du Pays de Pechelbronn pour la réalisation des actions touristiques ;

. de demander au Président de présenter ce Programme d'Actions 1995 - 96 - 97 auprès de l'Etat, de la Région et du Département et de solliciter les financements correspondants.



Pour extrait conforme
WOERTH, le 4 octobre 1996

Le Président,
Bernard LOGEL